

MUESPACH



A
N
C
H
E
T
T
E



Bulletin d'information communal

N° 67 / DECEMBRE 11



rue de la vieille Poste

Le Mot du Maire



L'année 2011 qui se termine, n'aura pas été celle de la quiétude universelle. Dès le printemps de sérieux troubles sociaux issus d'une contestation populaire, enflamment une partie des pays du Maghreb et se propagent très rapidement vers la Lybie et la Syrie. Le « printemps arabe » ainsi nommé, risque fort de se transformer en fournaise, car loin d'être réglées, ces révoltes demeurent dans l'attente de nouveaux dirigeants capables de rendre l'espoir à leurs populations, fragilisées par les conditions économiques difficiles. Sur notre continent européen, les observateurs politiques ne cessent de constater l'inopérant ballet des mesures prises pour enrayer la crise de l'euro.

L'explosion de la contestation populaire en Grèce, en Italie ou ailleurs, est l'image parfaite de la détresse des peuples foudroyés par la rigueur économique qu'une telle crise peut engendrer.

Enfin, et pour ne rien arranger dans ce contexte d'effervescence mondiale, s'élèvent à présent les voix de météorologues avertis qui nous informent d'inquiétantes révélations relatives à l'augmentation très sensible des températures mesurées sur la surface de notre chère planète.

Ainsi, dans l'ordre croissant de ces informations répétées à l'envi tout au long d'une année, je m'interroge quant à la dégradation des composantes de notre société, et note que si d'aucuns se réjouissent de la fin programmée des centrales nucléaires, d'autres s'en inquiètent. La pénurie en énergie électrique et l'hyper production de CO₂ qui résulteraient d'une telle politique aurait pour conséquence la mise en route obligée, de centrales électriques alimentées par des énergies fossiles issues du charbon et du pétrole. Comment concilier l'apparent inconciliable ?

Nous sortons ainsi de cette année, épuisés, voire démoralisés par toutes ces informations, et fatigués surtout d'entendre ces innombrables discours et colloques, engendrés par la campagne des primaires socialistes, mais aussi par les droits de réponse que revendiquent tous les autres, d'obédiences politiques différentes. Assez me dira-t-on ! Oui mais c'est l'exercice démocratique qui le veut et qui le demande. Alors réjouissons-nous au moins de cela, de cette démocratie bien vivante en notre beau pays. C'est bien là peut-être le point positif de ce tableau noir que je dresse en introduction à cet éditorial !

Tableau noir ai-je dit ! Oui mais tableau blanc à Muespach, qui plus est, tableau interactif depuis l'installation de l'Ecole Numérique en la classe de notre Directrice de l'Ecole Élémentaire, Muriel Ribstein.

La surprise à ce propos fut grande de voir s'inviter Monsieur Yves Camier, nouveau Sous-préfet d'Altkirch à l'inauguration de notre classe numérique en cette soirée du Vendredi 18 novembre. Pour une surprise, cela en fut une de taille. Elle devait ravir le maire que je suis, qui ne pouvait que se féliciter de l'intérêt que manifestait ce haut fonctionnaire, représentant de l'Etat, à se déplacer personnellement – sans chauffeur- en notre bon village de Muespach. Pour dire vrai, dans ce cadre bien précis de l'installation d'écoles numériques en nos établissements scolaires, l'Etat méritait que l'on rappelât sa participation financière à cette opération communale. Cela fut dit, bien entendu, au cours du discours que je me devais d'improviser en raison du caractère impromptu de cette visite. Je ne manquais pas plus à remercier le Crédit Mutuel local de l'extrême générosité financière qu'il nous alloua dans cette opération financée par le Conseil municipal de Muespach.

Pour rester dans le cadre des affaires scolaires, je relève avec plaisir, un fait inhabituel, une première en quelque sorte, puisque s'organisa cette année à l'initiative, et sous la direction de Madame Noëlle Troxler-Schaeffer, enseignante en notre école maternelle, la première « classe verte » d'enfants scolarisés en maternelle. Ce fut à l'évidence une expérience et une réussite pour cette vingtaine de « petits » qui partirent à l'aventure en cette belle région sous-vosgienne de Stosswihr durant trois jours, sans papa ni maman. Pas une seule larme ne coula tout ce temps, mais de contes et d'histoires, de randonnées et de découvertes, leurs petites âmes furent ravies et chargées d'émerveillements, d'étoiles et de lumières.

C'est une expérience à renouveler, l'an prochain dit-on déjà !

Là encore les subventions des trois communes, celles du Conseil général, du Crédit mutuel local, et des commerçants locaux furent généreuses.

Permettez à présent chères lectrices et lecteurs de ce bulletin, que je vous transporte dans un cadre plus administratif, plus austère peut-être, celui de l'administration communale.

L'année 2011 aura été, comme il est d'usage chez nous, relativement bien remplie.

A ce titre, je m'empresse de rappeler que les réalisations communales ne sont possibles que si le financement de ces opérations peut être assuré, ce qui signifie que l'argent ainsi doit être disponible dans les caisses de la commune. Il est tout autant vrai que ces opérations sont également subventionnées partiellement soit par l'Etat (exemple de l'École numérique cette année), soit par le Conseil Général, soit dans des cas bien précis par le Conseil Régional et dans de rares cas par une subvention européenne (exemple de la subvention accordée pour notre projet « Haut-Débit »)

Si la commune ne dispose pas des fonds nécessaires elle peut solliciter un prêt auprès d'une banque. Le financement de toutes les réalisations communales est ainsi organisé... du moins le fut-il jusqu'en cette année. Il se trouve, que par fait de crise, l'argent devient rare et les économies sévères.

Toutes les communes françaises sont touchées financièrement par la crise de l'euro. Elles ne seront plus subventionnées aux taux habituels et le recours à l'emprunt bancaire devient difficile. Cela entraîne de fait une sensible réduction des projets d'investissements communaux, si l'on veut conserver une politique de modération de la charge fiscale auprès des contribuables que nous sommes.

Qu'en est-il ainsi pour Muespach ?

Comme nous le savons tous, l'assainissement s'installera en notre village au courant de 2012.

Les nouvelles informations issues du planning de la CCIG (Communauté de Communes Ill et Gersbach) font état d'un début de travaux dès la fin de l'hiver 2012, dans la rue du Moulin.

Puis, à compter de la fin du printemps 2012, les travaux devraient démarrer dans la rue du 1er Septembre. Ceci demande toutefois la confirmation officielle de la CCIG.

La première tranche de ces travaux concernera la portion de la rue du 1er Septembre à partir de l'intersection de la rue de la Montagne jusqu'à la rue de la Fontaine. Ces travaux se poursuivront par une deuxième tranche qui arrivera à hauteur de la rue de Durmenach. La durée des travaux sur ces deux tranches ne peut encore être évaluée de façon très précise. L'information bien entendu sera transmise dès connaissance de ces données.

Les travaux d'assainissement se poursuivront ensuite par la rue de la Montagne.

La commune de Muespach prévoyait, dans le cadre de la réalisation de ces travaux d'assainissement, conduits par la CCIG, d'entreprendre la rénovation de son « Centre-village ». Ce projet demeure valide et devra être réalisé. Seules les modalités d'exécution seront soumises à l'analyse des capacités financières de la commune. Il va de soit que l'aménagement des trottoirs et de l'éclairage public de ce secteur restera prioritaire.

Que signifie cette suite de remarques, quelque peu laconiques, pour le lecteur désireux de connaître le programme des investissements communaux réalisables dans son village ? Sur le point précis, relevant des futurs investissements « lourds », je me dois d'être prudent dans le contexte économique actuel. Je peux assurer cependant à tous nos administrés que, même retardés ou allégés, les projets de la commune seront tous conduits à terme.

L'année 2012, en dehors de ce gros chantier d'assainissement, verra mis en route :
le nouveau site internet de Muespach (muespach.fr)
le Haut-débit
l'école numérique dans sa phase opérationnelle
la rénovation du Columbarium
des travaux au presbytère (rénovation de l'étage)
et... la rénovation du Centre-village selon les précautions mentionnées dans le paragraphe précédent.

Comme le constate le lecteur, l'avenir de l'investissement muespachois reste tout de même dynamique. Je répète cependant qu'il convient de rester très prudent dans le domaine des annonces. Elles pourraient être remises en cause en raison des incertitudes économiques mais aussi politiques (élections de 2012)

Bilan 2011

Pour ce qui est quasi déjà du passé, le Conseil municipal fut très actif en 2011. J'ai le souci de rappeler les principales réalisations effectuées au cours de cette année :
Rénovation de la rue de la Gare : bordures et trottoirs, enrobé, nouveaux lampadaires éclairés aux LED, aménagements de places de parkings
Aménagement d'une nouvelle plateforme sportive
Installation d'une Classe Numérique en l'école élémentaire
Installation d'une nouvelle chaudière en l'école élémentaire
Rénovation du mobilier des bureaux de Monsieur le Secrétaire de mairie et de Madame la Secrétaire-adjointe
Création d'un chemin rural empierré et d'un chemin AF empierré

Quant à l'Association Foncière, elle réalisa cette année pour un coût total de 138.805, 97 euros, la réfection d'une grande partie de son réseau vicinal. Cette opération fut possible en raison d'un subventionnement de l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement, et par une participation de l'Association Foncière, calculée après déduction de la part restant à la charge de la commune et du Fonds de compensation de la TVA.

Avec ce bilan révélateur de l'intense activité d'un Conseil municipal, toujours porté à l'amélioration des conditions de vie à Muespach, animé aussi du souci constant de porter réponse à la demande des administrés, déterminé depuis des années à maintenir une pression fiscale modérée et préserver la qualité de vie de nos aînés afin de les maintenir autant que possible dans le cycle social de la communauté villageoise, je m'empresse de féliciter tous mes compagnons, femmes et hommes siégeant au Conseil municipal de Muespach.

Pour ma part, je tiens encore en cette période de l'année à remercier l'ensemble du personnel communal, attaché soit au secrétariat, soit dans notre agence postale communale, mais aussi dans nos écoles (ATSEM) ainsi que tout le personnel affecté aux services techniques. Plus que jamais j'observe combien chaque employé(e) est attaché(e) à bien exercer son travail. Je suis tout autant heureux de constater qu'il n'y a pas de leur part d'absentéisme ! cela mérite qu'on le dise, et le dire en cet éditorial, revêt plus encore le caractère solennel de ma déclaration.

Merci à eux .

Pour ce qui relève des autres activités exercées durant cette année 2011, celles de nos écoles de nos associations et de nos commerces, je constate que l'excellence fut pratiquée partout, ce qui m'encourage plus encore à demeurer à l'écoute de ces fonctionnaires, de ces responsables d'entreprises et de ces bénévoles qui œuvrent si parfaitement à l'activité de notre beau village. Je tiens à leur présenter personnellement mes sincères remerciements et mes félicitations.

Je ne manquerai pas ainsi lors de la traditionnelle présentation des « vœux du Maire » de mentionner cette présence, cette activité qui devient quasi indispensable ici à Muespach

L'arrivée de notre nouveau Curé, Christophe Smoter, que je salue avec plaisir et respect, contribue tout autant à cette nécessaire présence au sein d'une collectivité, qui souffrait il faut le dire, de cette longue période d'incertitude, durant laquelle à la fois la souffrance du Père François mais aussi l'inquiétude quant à son état de santé, troublaient la cohésion de ces nombreux fidèles paroissiens attachés à leur Eglise, et à leur paroisse. C'est dans le souvenir de ces événements, difficiles, que je tiens aussi au travers de ce bulletin à remercier chaleureusement notre Curé Paul Horstmann d'avoir été toujours présent parmi nous, malgré son âge et la charge toujours plus lourde de son ministère.

Je termine ainsi mon propos par ce rappel, et souhaite à toutes et à tous, à tous les habitants de notre village et à leurs familles un très joyeux Noël et formule des vœux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle 2012.

J'invite également toute la population à la traditionnelle présentation des :

Vœux du Maire

Dimanche 15 janvier 2012

10h30

en la salle Polyvalente de Muespach

Comme de coutume un vin d'honneur offert par la commune clôturera de cette cérémonie

Dans l'attente de pouvoir vous saluer à cette occasion, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Le Maire, Roland Haller

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de la mairie :



Lundi de 9 h à 11 h
Mardi de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 11 h
Jeudi de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 11 h

Téléphone : 03 89 68 61 24
mairie-de-muespach@wanadoo.fr Site internet : www.muespach.fr

Agence Postale Communale :

Lundi et vendredi de 14 h à 17 h
Mardi, jeudi et samedi de 09 h à 12 h



Changements à signaler en mairie :

Les personnes s'installant à Muespach ou quittant la Commune sont invitées à le signaler en mairie.

Règlement de la déchetterie communale



La déchetterie est ouverte au public
Tous les jours ouvrables de 8 h à 20 h

La déchetterie est strictement interdite d'accès
En dehors des heures mentionnées
Les dimanches et jours fériés

*Ce bulletin d'information a été conçu par la commission
« Information et Communication » présidée par Norbert Demiéville
et mis en page par Philippe Huber.*

*Les textes et photos proviennent des différentes commissions
et associations ainsi que de notre secrétaire de Mairie.*

*Merci à tous de votre lecture, de vos commentaires et suggestions.
Impression par l'Imprimerie Botella. Bulletin communal tiré à 400 ex.*

Révision des listes électorales

Les nouveaux arrivants, les non inscrits désirant voter ainsi que les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 pour pouvoir voter en 2012. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 29 février 2012 et qui ont été inscrits sur les listes de recensement militaire à Muespach sont inscrits automatiquement sans démarche à faire (néanmoins il est prudent de s'en assurer en mairie avant le 31 décembre 2011).

Les ressortissants européens domiciliés dans la commune peuvent également s'inscrire avant le 31 décembre 2011 (l'inscription n'est pas automatique). Ils pourront voter lors des élections municipales et européennes.

Date des élections prévues en 2012

Les dates des scrutins nationaux prévus en 2012 sont les suivantes :

-élections présidentielles : dimanches 22 avril et 06 mai

-élections législatives : dimanches 10 juin et 17 juin

Réception du Nouvel An

La traditionnelle réception du Nouvel An aura lieu DIMANCHE 15 JANVIER 2012 à 10 heures 30 à la Salle polyvalente de Muespach. Toute la population est cordialement invitée à cette manifestation.

Population

Selon un décompte réalisé et mis à jour périodiquement, la population de MUESPACH est estimée à 880 habitants (457 de sexe masculin et 423 de sexe féminin) au 30 novembre 2011.

Banque Alimentaire

La collecte de denrées alimentaires s'est déroulée à la mairie le samedi 26 novembre 2011 à la mairie et a permis de livrer à cet organisme 157,5 Kg de denrées. La commission remercie vivement tous les généreux donateurs à l'occasion de cette opération de soutien.

Comptes rendus du Conseil municipal de juillet 2011 à novembre 2011

Rappel : Les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site Internet : www.muespach.fr

Les délibérations relatives aux affaires d'urbanisme ne sont pas reprises dans le résumé ci-dessous (voir l'état des statistiques d'urbanisme inséré dans le présent bulletin)



Séance du 05 juillet 2011

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2010

Le Conseil municipal prend acte du dépôt en mairie de ce rapport établi par la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH, tel que le prévoit la législation du Code général des collectivités territoriales.

Listes électorales

Madame MARIE HELENE JONNER, 4^{ème} adjointe, est désignée comme représentant de l'Administration, pour remplacer Monsieur PATRICK SCHINDLER, 2^{ème} adjoint, au sein de la commission administrative chargée de la révision des listes électorales.

Bulletin communal

Pour permettre l'insertion de plusieurs articles et informations en cours de traitement, la parution du bulletin d'informations communal prévu en juillet 2011 est reporté à septembre 2011.

Fête Nationale du 14 juillet 2011

Les diverses modalités d'organisation de la cérémonie officielle et de la réception traditionnelle à la Salle Polyvalente sont définies.

Balisage d'un circuit de randonnée pédestre

La décision relative au balisage d'un circuit de randonnée pédestre présenté par la COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DU SUNDGAU sera à prendre par le bureau de l'ASSOCIATION FONCIERE lors d'une de ses prochaines réunions.

Acquisition de matériel

La société FLECK COFFRES FORTS, de WITTENHEIM, a été retenue pour l'acquisition d'une armoire de sécurité à l'école élémentaire pour permettre le rangement des ordinateurs portables dans le cadre de la mise en place de l'école numérique rurale à l'école élémentaire, pour un prix de 3.308,14 € T.T.C.

Divers

Les points suivants ont été abordés :

-présentation du rapport d'activité annuel de l'année 2010 du SYNDICAT MIXTE DU SUNDGAU ;

-un cadeau sera remis à Monsieur DIDIER LAGREDE, agent de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS ayant en charge la gestion de la forêt communale, lors d'une réception organisée à DURMENACH par l'ensemble des maires du secteur forestier.

Séance du 13 septembre 2011

Modification de statuts

Une modification des statuts de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH a été approuvée, rendue nécessaire par la possibilité de fournir de l'eau potable à des communes non membres et dans l'éventualité de raccordement de communes non membres à la station d'épuration.

Taxe communale sur la consommation finale d'électricité

Suite à une modification de la fiscalité des taxes communale et départementale sur la consommation finale d'électricité, et l'adhésion de la commune au SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN, ce dernier organisme fixera le montant de la taxe, qui sera reversé aux communes membres.

Nouveau site Internet de la commune

Des réunions techniques avec le prestataire choisi seront mises en place au courant de ce trimestre, afin que le nouveau site puisse fonctionner d'ici la fin de l'année 2011.

Divers

Les points suivants ont été abordés :

- approbation d'un remboursement sur un sinistre d'assurance d'un montant de 536,31 € (choc d'un véhicule contre des barrières de sécurité dans la RUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE) ;
- l'arrivée d'un nouveau curé, l'abbé CHRISTOPHE SMOTER, en remplacement du curé FRANCOIS LICHTLE, décédé. Celui-ci sera intronisé lors d'une cérémonie qui se déroulera dimanche 02 octobre 2011 à WALDIGHOFFEN
- la vitesse de la circulation RUE DE LA GARE reste limitée à 50 km/heure ;
- Mademoiselle LAURA FUCHS effectuera un stage scolaire au secrétariat de la mairie courant avril 2012 ;

Séance du 04 octobre 2011

Travaux forestiers dans la forêt communale

Un avis favorable est émis pour la société BILLOT-BOIS, ayant son siège à HIRSINGUE (HAUT-RHIN), pour réaliser les travaux de la campagne d'exploitation forestière 2011/2012, selon l'offre déposée et après contact avec M. HUBERT HEBINGER, conseiller municipal.

Coupes de bois de l'année 2012

L'état de prévision des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes de bois pour l'année 2012 élaborés par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS) a été approuvé avec les détails suivants :

- bois d'œuvre et d'industrie : 795 m3 issus des parcelles 1, 10 et 21
- bois de feu : 250 stères issus de la parcelle 10
soit une recette brute prévue de 46.490,00 € H.T.
- dépenses d'exploitation prévues (abattage et façonnage à l'entreprise de 20.070,00 €, débardage et câblage de 6.900,00 €, honoraires de 2.794,00 €),
soit une dépense brute prévue de 29.764,00 € H.T.

soit un bilan prévisionnel net excédentaire de 16.726,00 € H.T.

Installation d'une nouvelle chaudière à l'école élémentaire

Le Conseil municipal, vu la vétusté de la chaudière existante, donne un avis favorable à l'installation d'une nouvelle chaudière et retient la proposition de la société SCHERRER, ayant son siège à MUESPACH, d'un montant de 17.847,00 € H.T., soit 21.345,01 € T.T.C.

Demande de participation à une classe verte organisée à l'école maternelle intercommunale

Un avis favorable pour une participation de 13 € par élève et par nuit est donné en vue de l'organisation d'une classe verte du 02 au 04 novembre 2011 par Madame Noëlle SCHAEFFER, enseignante à l'école maternelle pour les enfants de la section dont elle s'occupe. La dépense totale pour la commune serait donc de 208,00 €.

Mise à disposition du lave-vaisselle de la Salle Polyvalente au service « Périscolaire » de la Communauté de Communes Ill & Gersbach

L'assemblée délibérante émet un avis favorable au projet de convention de mise à disposition du lave-vaisselle de la salle polyvalente, appartenant à la commune de MUESPACH, et utilisé par le service « Périscolaire » de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH.

Contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires pour le personnel communal

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal l'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut des agents et que le CENTRE DE GESTION DU HAUT-RHIN DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques. Le Conseil municipal charge ce dernier de réaliser une consultation à ce titre, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche étant entreprise pour plusieurs collectivités locales intéressées, sans toutefois qu'une adhésion à la contraction d'un tel contrat soit réalisée par la commune.

Aménagement de chemins ruraux avec les produits d'excavation de la rue de la Gare

Monsieur le Maire présente un projet d'aménagement de chemins ruraux (communaux et de l'Association foncière) réalisable avec les produits d'excavation « réutilisables » issus des travaux d'aménagement de la rue de la Gare, soit environ 1300 m³ d'excavats stockés actuellement sur un terrain communal. Il présente une proposition de la société ENCER, ayant son siège à ROPPENTZWILLER (Haut-Rhin), d'un montant de 11.760,00 € H.T., soit 14.064,96 € T.T.C. relatif à cette opération. Il sollicite l'avis de l'assemblée délibérante pour effectuer cette prestation, dans un premier temps sur une longueur totale de chantier approximative de 600 m, soit environ 800 m³ d'excavats. De l'information donnée par Monsieur Pascal GROELL, 1^{er} Adjoint et Président de l'ASSOCIATION FONCIERE, il apparaît que la participation de cette dernière dans cette opération peut être comprise par la mise à disposition de la commune du volume des terres végétales extraites des travaux réalisés sur le domaine de cette dernière. Cette participation pourrait éventuellement être financière mais resterait dans ce cas de figure proportionnelle aux disponibilités financières de l'ASSOCIATION FONCIERE. Le Président de cette dernière informe l'assemblée de la prochaine consultation du bureau à ce propos. Un avis favorable de principe à cette opération est donné par l'assemblée délibérante.

Réfection de la signalisation horizontale

La proposition de la société SIGNALISATION GC, de CERNAY, d'un montant de 1.570,40 € H.T. soit 1.878,20 € T.T.C., a été retenue pour la réfection de la signalisation horizontale sur les voies de circulation à l'intérieur de l'agglomération.

Entretien du et autour du columbarium

Madame REGINE RENTZ, conseillère municipale, donne le compte-rendu d'une réunion tenue au cimetière concernant les travaux à effectuer pour améliorer le site du columbarium :

-mur (laver la couverture, traiter celle-ci avec un traitement anti-mousse, remplacer les bordures autour du columbarium –côté haut allée macadam– et poser des bordures sur le côté vers la tombe de la famille Csoban) ;

-à l'arrière du columbarium (enlever l'herbe et de la terre, planter des conifères de faible croissance et des boules de buis, poser un géotextile, mettre des éclats de pierre ou des copeaux) ;

-autour du columbarium (sortir la terre, poser un géotextile, pose des petits pavés pour fermer la ligne vers l'allée côté droit, remplir avec des éclats de pierre en granit) ;

-surface devant le columbarium (ratisser et enlever les cailloux, remettre une fine couche de gravier jaune)

Il est également à prévoir quelques pensées à planter dans le rectangle, mettre un anti-mousse sur les allées pour supprimer la mousse existante, tailler les haies de thuyas ; d'autre part, une réflexion devra être engagée sur le tri des déchets du cimetière et prévoir un lieu pour isoler les bacs, sur le règlement actuellement en vigueur du columbarium et pour obtenir une offre pour l'extension de celui-ci.

Approbation des quotes-parts communales de répartition des frais de fonctionnement de l'école maternelle intercommunale pour l'année scolaire 2011/2012

Les nouvelles quotes-parts communales de répartition des frais de fonctionnement au titre de l'année scolaire 2011/2012 ont été approuvées selon le tableau ci-dessous :

Commune	Effectifs transmis par la directrice de l'école maternelle	Pourcentage de la quote-part de répartition des frais
KNOERINGUE	1 2	15,38 %
MUESPACH	2 8	35,90 %
MUESPACH LE HAUT	3 8	48,72 %
	7 8	100,00 %

Projets des écoles élémentaire et maternelle pour l'année scolaire 2011/2012

Les projets pour l'année scolaire 2011/2012 ont été transmis par les directrices des deux écoles communales, soit

-1) un spectacle de Noël pour l'ensemble des enfants des 2 écoles à Saint-Louis ou à Muespach même

-2) l'organisation d'une classe verte pour les enfants concernés par une institutrice de l'école maternelle du 02 au 04 novembre 2011,

-3) et éventuellement une sortie au Haut-Koenigsbourg en fin d'année scolaire (juin 2012).

Tous ces projets sont à l'étude et le Conseil municipal sera informé des suites qui pourront y être réservées.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2010

Il est pris acte du dépôt en mairie du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets de l'année 2010, établi par la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH qui a reçu cette compétence de la part de la commune de MUESPACH. Celui-ci sera mis à disposition du public, selon les conditions habituelles.

Situation administrative d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles

La prorogation du contrat à durée déterminée de Madame CLARISSE REY, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, a été décidée pour une nouvelle durée de 3 ans à compter du 01 septembre 2011, avec modification des indices de rémunération.

Divers

Les points suivants ont également été abordés :

- installation de panneaux de signalisation verticale sur la voirie communale : cette opération est en cours dès que certains points en instance seront levés ;
- acquisition de tableaux blancs magnétiques pour le secrétariat de la mairie : un avis favorable est donné à cette acquisition auprès de la société ELLENBACH, d'ASPACH ;
- un avis favorable est donné à l'initiative d'un bénévole de la commune pour refaire les peintures des salles de classe de l'école élémentaire.

Séance du 08 novembre 2011

Instauration de la taxe d'aménagement en remplacement de la taxe locale d'équipement

Après explications données et suite à la réforme de la fiscalité de l'aménagement adoptée dans le cadre de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour l'année 2010, le Conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 2,00 % et que la présente décision est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014), en précisant que le taux et le régime des exonérations s'il y a lieu pourront être modifiés tous les ans.

Fixation du prix du stère de bois de chauffage pour l'année 2012

Il est fixé à 43,00 € H.T. le stère de bois de chauffage pour l'année 2012, et il est précisé que les stères réservés sont uniquement destinés au chauffage des foyers de la commune.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'année 2010

Il est pris acte du dépôt en mairie du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de l'année 2010, établi par la COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL & GERSBACH qui a reçu cette compétence de la part de la commune de MUESPACH. Celui-ci sera mis à disposition du public, selon les conditions habituelles.

Règlementation de la nouvelle plateforme sportive

Il est demandé aux commissions municipales concernées de réfléchir à l'élaboration d'un règlement d'utilisation et d'entretien qui pourra être affiché sur le lieu.

Rénovation du columbarium du cimetière

Certains travaux d'entretien, faisant suite à la décision prise au cours de la séance du 04 octobre 2011, ont été réalisés en régie communale. Certains autres, concernant notamment le columbarium, seront à programmer et pourront être réalisés d'ici le

printemps 2012 (soit en régie, soit par entreprise selon la complexité de l'opération). D'autre part, la mise en place d'un lieu et de 3 containers distincts selon le type de déchets sera réalisée.

Bulletin d'informations communal de décembre 2011

Les dates des manifestations communales suivantes sont fixées :

- réception du Nouvel An : dimanche 15 janvier 2012 à 10h30 à la Salle Polyvalente
- opération « Haut-Rhin Propre » : samedi 31 mars 2012
- chasse aux œufs : vendredi 07 avril 2012 à 11h00 aux alentours des écoles
- concours de pétanque : dimanche 03 juin 2012 sur le terrain rue de la Gare
- cérémonie de la Fête Nationale : samedi 14 juillet 2012 au monument aux morts, suivie d'une réception à la Salle Polyvalente
- collecte Banque Alimentaire : samedi 24 novembre 2012 à la Mairie

D'autre part, il est rappelé que la date limite de remise de l'ensemble des textes à paraître a été fixée au 08 décembre 2011.

Nouveau site Internet de la commune

Un avis favorable est donné à la proposition de la société ACTIVIS, de MULHOUSE, pour l'hébergement du nouveau site Internet de la commune au prix de 300,00 € H.T. par an.

Aménagement de chemins ruraux avec les produits d'excavation de la rue de la Gare

Cette opération est en voie d'achèvement. Un métré des ouvrages réalisés devra être mené à présent en régie communale.

Demande de participation financière pour un spectacle de Noël pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire

Une troupe de Colmar assurera cette prestation au prix de 4,00 € par enfant. Une demande a également été adressée aux maires des deux autres communes concernées par le regroupement intercommunal des classes maternelles. Le Conseil municipal décide de surseoir à une décision, chargeant Monsieur le Maire et la commission des affaires scolaires d'en discuter avec l'ensemble des intéressés lors de la prochaine réunion du conseil de ces deux écoles.

Demande d'occupation du domaine public par l'association « Sundg'Oldies »

Un avis favorable est donné à la demande d'autorisation d'occupation du domaine public par l'association « SUNDG'OLDIES » pour l'organisation d'une bourse-expo de véhicules anciens et miniatures le 27 mai 2012 sur le parking de l'école primaire avec utilisation de la salle polyvalente et du préau y attenant.

Remplacement des gouttières volées à l'arrière de l'église

Un dépôt d'une plainte a été déposé aux services de la gendarmerie pour vol de descentes de gouttières en cuivre d'une hauteur d'environ 3 mètres à l'arrière de l'église paroissiale. Il fait part que ce sinistre a été déclaré à la société d'assurances GROUPAMA, auprès de laquelle la commune est assurée dans le cadre d'un contrat « Multirisques ». Le remplacement se fera dès conclusion avec la société d'assurances.

Divers

-le chemin de débardage débouchant sur le lieu-dit « Ganzenloch » devra être dégagé par le service technique pour permettre le passage plus facile des personnes ayant acquis des fonds de coupe dans ce lieu.

ETAT CIVIL

situation du 21 juin 2011 au 29 novembre 2011



1/ NAISSANCES

Noms	Prénoms	Date de Naissances	Adresses
SCHWAB	Thaïs	21 juillet 2011	23 rue de la Montagne
WACH	Noémie	16 août 2011	35 rue du Gersbach
SPAAR	Sélène Gaëlle Stéphanie	18 septembre 2011	22 rue du 1 ^{er} Septembre
OTT	Morgane Françoise Constance	31 octobre 2011	48 rue de la Montagne

2/ MARIAGES

Epoux	Epouse	Date du Mariage	Lieu du Mariage
N E A N T			

3/ DECES

Noms	Prénoms	Date et Lieu du Décès	Ancienne Adresse
FELTRIN	Jonathan Franck Marc	12 août 2011 Muespach	Huningue
LITZLER	Elise Anita Marthe	12 août 2011 Muespach	Brinckheim
HAEGELE	Anthony Loïc	12 août 2011 Muespach	Kembs
GOEPFERT	Pierre Paul	10 novembre 2011 Saint Louis	17 rue de Steinsoultz

Urbanisme

Les demandes déposées et délivrées en 2011 (du 21 Juin au 29 Novembre 2011)

1/ PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
DA COSTA DE JES. Antonio	Maison individuelle d'habitation	Rue du 1 ^{er} Septembre	En cours d'instruction
RASAOMANANA Franck	Maison individuelle d'habitation	Rue du 1 ^{er} Septembre	En cours d'instruction
SCHMITT Didier	Maison individuelle d'habitation	Rue de Ferrette	En cours d'instruction

2/ DECLARATIONS PREALABLES

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
LUX Gérard	Véranda	Rue de Steinsoultz	11 juillet 2011
VAN ECK Maarten	Panneaux photovoltaïques	Rue du Moulin	25 juillet 2011
CYRIMMO Société	Division de parcelles pour construction	Rue du 1 ^{er} Septembre	29 août 2011
CHODAN Roger	Panneaux photovoltaïques	Rue de Roppentzwiller	13 septembre 2011
SCHOFFMANN Georgette	Division de parcelle pour constructions	Rue de la Montagne	13 septembre 2011
BURKLE Jérémy	Abri de jardin	Rue des Champs	13 septembre 2011
GRISIGER Anton	Abri de jardin	Rue des Sapins	En cours d'instruction
GRONOSTAY Didier	Abri de jardin	Rue du 1 ^{er} Septembre	25 octobre 2011
HEMMERLIN Yves	Piscine	Rue du 1 ^{er} Septembre	28 novembre 2011
RENTZ Jean Pierre	Panneaux chauffage solaire	Rue du Château d'Eau	03 novembre 2011
SUSSELIN Pierre	Division de parcelle pour création de terrain à bâtir	Rue des Vignes	24 novembre 2011
OTT Matthieu	Piscine	Rue de la Montagne	28 novembre 2011
RIEDLE Charles	Division de parcelle pour création de terrain à aménager	Rue du 1 ^{er} Septembre	En cours d'instruction

L'Association Foncière de Remembrement

Pour beaucoup d'entre vous ce sera sûrement la première fois que entendrez parler de « l'Association Foncière » qui a été créée d'office après la réalisation du remembrement communal des terres agricoles en l'année 1964.

Cette association est un établissement public à caractère administratif relevant de la justice administrative. Elle regroupe l'ensemble des propriétaires situés à l'intérieur du périmètre des parcelles remembrées.

L'Administration de l'AFR

Elle est constituée :

- du bureau
- d'un président et d'un vice-président

Le bureau est composé de :

- *Membres à voix délibérative* :

- Le Maire
- 3 propriétaires de parcelles nommés par la Chambre d'Agriculture
- 3 membres nommés par le conseil municipal et propriétaires fonciers

- *Membres suppléants* :

- 2 propriétaires de parcelles nommés par la Chambre d'Agriculture
- 2 membres nommés par le conseil municipal et propriétaires fonciers

Le bureau est désigné pour six ans, tous les membres sont rééligibles.

Il délibère notamment sur les projets de travaux de réalisation ou d'entretien, du budget annuel, du recouvrement des taxes, de l'aliénation d'un bien ...

Le Président et le vice-Président :

Sont élus par le bureau parmi ses membres.

Le rôle du Président est de :

- préparer et d'exécuter les délibérations du bureau,
- de convoquer aux réunions...

Le Président est le représentant légal de l'AFR.

Le vice Président remplace le président en cas d'absence ou d'empêchement.

Le secrétaire de Mairie est chargé du secrétariat de l'association.

Les membres du bureau de l'association :

Président : M. Pascal Groell

Vice Président : M. Rémi Hatstatt

Membres titulaires :

- M. Dominique Biechlin
- M. Jean-Marc Froberger
- M. Vincent Gutzwiller
- M. Jean-Claude Kuntz

Membres suppléants :

- Mme Marie-Hélène Jonner
- M. Bernard Brunner
- M. Paul Gutzwiller
- M. Hubert Hebinger

Les travaux de l'association :

Le grand projet de l'année 2011 avait comme thème principal :

Réalisation de chemins communaux et des sorties d'exploitations en enrobé.

- Sortie exploitation Ferme Biechlin
- Sortie exploitation Ferme Brunner
- Chemin de Durmenach
- Chemin des Acacias
- Vieille route : réalisation conjointe avec la partie communale

Une activité importante consiste à l'entretien des abords de tous les chemins communaux. Ce travail est merveilleusement exécuté par notre ouvrier communal.

La réalisation de fossés est également une préoccupation de l'association.

Ci-dessous un bel exemple de travaux réalisés conjointement par l'association foncière et la commune : le nouveau revêtement du chemin de Durmenach avec l'entretien des abords et la création d'une aire de repos pour les promeneurs au niveau du calvaire.

Pascal Groell en novembre 2011



La Page de la Communauté de Communes Ill et Gersbach

Le Service Jeunesse « Cap sur l'III » et son périscolaire



Depuis septembre 2008, un service de restauration scolaire a vu le jour à Muespach au sein de la salle Communale. Après une année « légère » en termes de fréquentation, le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter depuis 2009. Actuellement, environ 17 enfants fréquentent le service de restauration scolaire le midi et environ 9 enfants fréquentent les ateliers du soir après l'école. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation diplômée et complémentaire composée de Valérie MISLIN, Annick BRAND et Paul COUVE.

Tous les trimestres des thèmes différents sont proposés aux enfants après l'école comme par exemple, des ateliers culinaires, manuels, sportifs ou encore scientifiques. De plus une aide aux devoirs est proposée le lundi et jeudi soir.

Le périscolaire met en place certains projets en partenariat avec l'école et la commune comme par exemple le fleurissement des fenêtres de l'école l'an passé.

Tous les ans, le périscolaire de Muespach propose une semaine « portes ouvertes » le soir. C'est l'occasion pour tous de découvrir les ateliers du soir. Cette année une semaine « portes ouvertes » sera proposée aux alentours de Carnaval (voir dates dans le prochain programme).

Le mercredi ainsi que durant les vacances scolaires, les enfants fréquentant le périscolaire de Muespach, ont la possibilité de rejoindre le périscolaire de Steinsoultz à la journée ou ½ journée, qui regroupe tous les enfants. Sur place des ateliers à thème sont également proposés tous les mercredis ainsi que diverses sorties culturelles ou sportives.

L'objectif de l'équipe est de faire découvrir aux enfants de nouvelles pratiques, de nouveaux endroits, de développer son autonomie et de passer des bons moments de loisirs et de détente en collectivité.

Les travaux d'assainissement en cours actuellement à Muespach

Les travaux en cours actuellement sur le territoire de la commune de Muespach sont entrepris par la société Sogéa au compte de la Communauté de Commune Ill et Gersbach. Ils relèvent du projet de pose d'un collecteur intercommunal reliant Muespach-le-Haut à Steinsoultz. Ce collecteur est déposé, en profondeurs variables selon les pentes, le long du cours de notre rivière. Ces travaux affectent actuellement le secteur de la rue de la Montagne dans laquelle est installée dès à présent la liaison de ce collecteur intercommunal avec la rue du Moulin, au travers de laquelle passera dès le printemps prochain la partie du collecteur en provenance de Muespach-le-Haut. La conduite en sortie de la rue du Moulin, sera dirigée vers le bas, au travers de la rue de la Montagne jusqu'au niveau du pont de la rue de la Montagne, d'où elle sera raccordée dans les canalisations en attente le long du Gersbach, en direction de Steinsoultz.



Le coût de ces travaux est de 1 370 000 HT euros.



Qu'est-ce la Protection civile ?

La Protection Civile en France est une importante association agréée de sécurité Civile par arrêté du 30 août 2006, paru au journal officiel le 3 septembre 2006. Elle regroupe 32.000 bénévoles, femmes et hommes, de tous les horizons, qui au travers de leur engagement, de leur formation et de leur expérience acquise sont de véritables professionnels des secours. Ces bénévoles, secouristes, médecins, infirmiers, équipiers secouristes, agents administratifs, techniciens, moniteurs, experts et cadres interviennent dans la formation du grand public aux premiers secours, dans les missions de secours en complément des services publics, et dans les missions d'aide humanitaire et sociale.

Ils appartiennent tous à une même association – La Protection Civile – reconnue d'utilité publique et composée de trois échelons :

- L'échelon national : la Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC)
- L'échelon départemental : les Associations Départementales de Protection Civile (ADPC)
- L'échelon local : les antennes de Protection Civile

La Protection Civile est ainsi présente dans 90 départements de France métropolitaine (dans lesquels elle compte 480 antennes) ainsi que dans 6 départements et territoires d'outre mer.

A l'échelon national, la FNPC est administrée par un comité directeur de 24 membres. Sur le plan opérationnel, elle est gérée par un collège de Cadres Opérationnels Nationaux, Régionaux et Départementaux placés sous la houlette du Directeur Général.

Ses Missions

La Protection Civile a 3 missions principales. Elle assure :

- Les Missions de Secours (comme lors de toutes les catastrophes naturelles)
- La Formation aux premiers secours
- L'Aide Humanitaire et Sociale sur le territoire national et à l'étranger

La Formation

La Protection Civile en France dispose d'agrément nationaux pour dispenser l'ensemble des formations aux premiers secours : elle compte 119 instructeurs de secourisme et 2'287 moniteurs des premiers secours. L'an passé, ils ont formé plus de 100'000 personnes aux premiers secours, dont 90'000 personnes au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1 remplaçant l'AFPS). Tous ces citoyens sont devenus capables d'effectuer des gestes qui sauvent ou de participer aux premiers secours dans leur entreprise.

La « protection civile » de Bartenheim qui participe à la formation des jeunes de notre village de Muespach sous la houlette de M. Jean-Jacques BUTTIKER peut compter sur 32 bénévoles qui y consacrent leur temps libre.

En 2009, la Protection Civile de Bartenheim forma 26 enfants de Muespach, cette année 18 enfants. Une dernière campagne de formation pour nos enfants sera encore organisée d'ici la fin du mandat municipal actuel. Aux personnes intéressées, la protection civile de Bartenheim est heureuse de les accueillir à bras ouvert, car il manque des bénévoles.

En tant que président de la « Commission des Jeunes » du Conseil municipal, je tiens à remercier chaleureusement les instructeurs de la Protection Civile pour le travail bénévole qu'ils offrent à notre population.



Henri Jacques



Mon beau sapin...

Les
Années
En sérénité
Ont passé,
Et j'avais espéré
Devenir très âgé.

Las, je me suis trompé...
Des hommes mal intentionnés,
En cette froide saison, sont arrivés
Et m'ont mutilé.

Tel un débris ils m'ont jeté
Dans une vieille camionnette bâchée.

De ma forêt ils m'ont arraché pour m'emmener
Dans une cité asphaltée et bétonnée de tous les cotés.

Des semaines je suis resté, sur une lugubre place d'un marché.
Au beau milieu de congénères aussi délaissés que moi, ils m'ont exposé.

Puis,

Tu es arrivé, tu as fouiné et ton œil avisé sur moi très vite s'est posé,
Tu m'as palpé, soulevé, soupesé, ausculté, maintes fois tourné et retourné.

Adjugé : dans un filet, pour me transporter, tu m'as fait emballer : n'oublie pas de payer
Installé dans ta salle à manger, mon pied serré dans un trépied à proximité de la cheminée

J'attends...

Noël te voici !

De bougies

Tu m'as garni

Quelle féerie !

Je brille,

Je scintille...

Tu souris,

Tu te dis

Que je vis.

Tu as tort

Je suis mort

Bien mort...

C'est mon destin

Ce destin

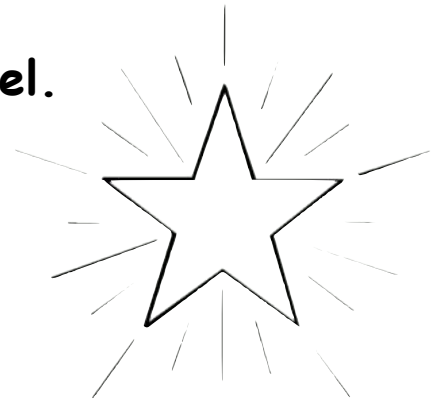
Commun

De maints

Beaux sapins.

Zwei Starnle àm Hemmel.

Zwei wenzigi Starna
En dr Iis-chàldi Nàcht
Lüega àbba uf d'Arda
Wàs d'Menschheit so màcht.



Hàss dien si gspera
Un Chrieg dien si see,
D'Bosheit düett regiera
Dr Mensch màcht sech heh.

Àm Àrma werd gstohla
Si chlei betzale Güett
Dr Machtig chunst go hohla
Bim Notleitenda blibt Wüett.

Messgunscht un Ärger,
Brengt Àngst un Sorga,
D'Unsecherheit werd stàrcher:
Ja, dr Mensch esch verdorba...

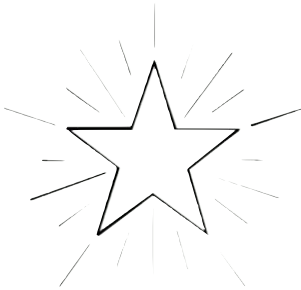
Die zwei Starnle do Oba
Betràchta die Sàch:
Mer mien no hett z' Oba
Die Walt brenga wàch.

In dam riesiga Àll
Wo d'Unandlichkeit steckt
Get's pletzlig à Chnàll
Wo d'Menschheit erschreckt.

Vum Hemmel düett schina
Jetz a Liecht so hall,
Dàss àll die düsteri Mina
Verschwenda ganz schnell.

Hàss un Wüett vergoht,
Wie Iis em Sunnastràhl,
Liebi un Freda enstoht
Uff dr Arda eberàl...

I mein gràd i hehr à Maidale làcha,
Gschedlet werd i wie na Boim,
Papi...Papi, jetz müesch verwàcha:
"Oh Schatzale: grad han i kàa a Troim".





A.P.E.I.
Hirsingue

Hébergement - Accueil de Jour
Accompagnement à la vie Sociale
Maison de Retraite Spécialisée

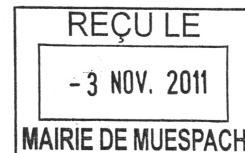
M. le Maire
Mairie de
68640 MUESPACH

H.J.135.

Hirsingue le 25 octobre 2011

Objet : Opération "Brioche" 2011

Monsieur le Maire



La solidarité et la générosité de vos administrés ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de "Brioche" au profit des personnes handicapées mentales de l' A. P. E. I. de Hirsingue.

L'édition 2011 a permis de vendre dans votre commune 228 brioches pour un montant de 1148 €.

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité des vendeurs bénévoles. Je souhaite que vous leur transmettiez publiquement nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à vos concitoyens pour leur générosité.

Bien que la prise en charge des personnes déficientes intellectuelles relève des missions de collectivités territoriales, notre association est pour une part porteuse de cette prestation de service auprès de personnes de notre secteur. En témoignant ainsi votre soutien à nos actions, vous contribuez à l'amélioration du cadre de vie des personnes défavorisées. Vous encouragez aussi les membres bénévoles de notre association à poursuivre leurs efforts.

Au nom des résidents, des usagers de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.

Le Président

Fernand HEINIS

P. S. : L'emploi des bénéfices réalisés par la vente des brioches nous sert à continuer de financer le projet d'agrandissement des chambres du Foyer Jean CUNY, et l'installation d'un ascenseur. Nous vous adressons un condensé explicatif de cette structure que vous pouvez insérer dans votre bulletin communal en remerciant l'ensemble de vos concitoyens.





NOS JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Les accidents domestiques, les petits ou les gros bobos à l'occasion du bricolage, la chute en n'importe quel lieu et en n'importe quelle circonstance.... Bien souvent ils pourraient être évités !

La Fédération Départementale des Aînés Ruraux organisera à compter du mois de mars 2012 des journées conviviales d'information sur les gestes, attitudes et habitudes à adopter pour éviter au maximum ce qui pourrait devenir un drame pour votre vie.

Des exemples, des images, des échanges avec les professionnels qui animeront ces journées, voilà le programme général. Un volet court sur le massage cardiaque avec la possibilité de faire l'acquisition de « Mini Anne » pour que votre formation au geste qui sauve reste bien gravée dans vos mémoires.

CETTE FORMATION EST GRATUITE, initiée par les « Aînés Ruraux » avec la participation de leurs partenaires la Mutualité Sociale Agricole, Groupama, les Pompiers, la Gendarmerie, des médecins, TOUS DES PROFESSIONNELS DE LA PRÉVENTION DES RISQUES DE LA VIE COURANTE !

Vos Maires et la presse vous indiqueront les lieux et dates de ces journées pour lesquelles nous prévoyons un repas pris en commun, dont le coût reste cependant à la charge des participants (nous négocierons le prix du menu pour un repas complet). Les modalités d'inscription vous seront indiquées en temps utile, pour de simples raisons d'intendance.

Nous espérons vous voir nombreux avec la volonté d'assurer au mieux la qualité de votre avancée en âge, grâce à ce que vous apprendrez de façon ludique pendant chacune de ces journées que nous nous attachons à rendre conviviales et adaptées à vos attentes.

Cordialement à tous.
Béatrice ANGLY
Présidente ARFD 68

Renseignements : ARFD 68
Aînés Ruraux – Fédération Départementale du Haut-Rhin
29 rue d'Enschingen 68720 SPECHBACH-LE-HAUT
Tél. Répondeur : 03 89 08 42 36
E-mail : ainesruraux68@orange.fr

Portes ouvertes chez les « Sans Souci »

Le dimanche 16 octobre 2011, le Club Sans Souci et les marcheurs organisaient des portes ouvertes au foyer communal de l'ancienne gare.

Les visiteurs ont pu admirer les travaux réalisés par les exposantes qui font partie du Club, et déguster les gâteaux confectionnés par les membres de l'association. Ce fut un succès pour cette première, qui ne demande qu'à être reconduite l'année prochaine.



Urbanisme et Environnement

Comme il peut être constaté en parcourant le village, la commission «urbanisme et environnement» demeure vigilante et active pour tout ce qui concerne les idées nouvelles destinées à l'embellissement de notre village. Pour cette année nous avons le bonheur de voir installée sur la place du Monument aux Morts, une structure florale unique, fruit de l'étude et du travail de notre vénérable forgeron villageois, Monsieur Joseph Brand, aujourd'hui retraité. Nous lui devons ainsi une reconnaissance sincère, à la fois pour cette œuvre particulièrement appréciée dès le printemps, puisque recouverte d'un bel ensemble floral, mais tout autant pour son aide et ses compétences techniques qu'il ne manque pas d'offrir bénévolement.

Merci à lui avec toute notre reconnaissance.

La commission communale urbanisme et environnement

Notre Cimetière

La commission œuvre pour que notre cimetière reste un lieu de recueillement entretenu, apaisant pour les familles qui viennent se recueillir sur les tombes de leurs proches, amis et habitants du village disparus qui reposent en paix dans leur dernière demeure.



Travaux d'entretien réalisés en automne 2011

- Taille des haies de thuyas autour du cimetière.
- Balayage, désherbage et traitement anti-mousses des allées.
- Fleurissement
- Rafraîchissement du gravier sur la surface devant le columbarium.

Travaux prévus courant 2012

AMENAGEMENT DU SITE DE NOTRE COLUMBARIUM

- Nettoyage et traitement de la couvertine du mur en pierres naturelles.
- Nettoyage de la stèle.
- Remplacement des bordures abîmées autour du columbarium et pose de bordures sur le côté gauche.
- Désherbage, pose d'un géotextile, mise en place de 2-3 conifères de faible croissance et boules de buis, des éclats de pierre ou des copeaux derrière le columbarium.
- Pose de petits pavés sur le côté droit pour fermer la ligne, enlèvement de la terre et remplissage avec des éclats de pierre en granit.
- Réflexion en cours sur le tri des déchets du cimetière, prévoir un lieu pour isoler les bacs, ainsi que sur le règlement en vigueur du columbarium.
- Prévision de l'extension du columbarium.

La Page des Sapeurs Pompiers

Sapeurs Pompiers - CI de Muespach
CIS III et Gersbach - SDIS Groupement SUD

En cette période, où l'on ne cesse de parler de récession, de précarité, de délocalisation, de condition de travail de plus en plus difficile à supporter, de licenciement, de perte d'emploi, de chômage, ... tout cela perturbe notre vie et fait connaître à certains d'entre nous, des situations nouvelles très critiques et difficiles à assumer. Nous essayerons de notre côté d'être présents à vos côtés dans les cas où vous aurez besoin d'aide et de secours.

J'aimerais pour ma part et du fond du cœur remercier l'ensemble des villageois pour leur chaleureux accueil lors de notre passage dans vos foyers.

Vos fidèles gestes de soutien et de solidarité exprimés cette année encore, à notre égard lors de la proposition des calendriers de notre Corps m'ont réellement touché.

« Soyez assuré de notre fidèle soutien. »

Cependant notre rôle de Sapeur Pompier ne consiste pas uniquement à secourir mais également à faire de la prévention.

Lors de notre passage, nous vous avons rendus attentifs, ou même remis une plaquette vous rappelant que l'installation de détecteurs de fumée devenait bientôt obligatoire, sachant qu'en France un incendie survient toutes les deux minutes et que plusieurs centaines de personnes y trouvent la mort.

Les enfants et les personnes âgées qui ne peuvent fuir rapidement, ni maîtriser un début d'incendie, en sont souvent les premières victimes. Dans la plupart des cas, l'expert chargé de trouver la cause d'un incendie constate que l'installation **d'un détecteur de fumée** aurait pu changer la donne.

*« Ne pensez pas que ça n'arrive qu'aux autres - équipez vous
Ne soyez pas prisonnier de la routine, ».*



L'incendie domestique n'est pas une fatalité car des mesures simples de prévention existent et malheureusement lorsqu'il survient, les quelques bons gestes permettent d'en diminuer les conséquences.

- Appelez les pompiers le **18** ou le **112** sur le portable
- Quittez les lieux au plus vite
- Fermez les portes

- Si vous êtes à l'**étage** : restez sur place et **manifestez vous** à la fenêtre en attendant les secours
- Colmatez les portes avec des linges mouillés
- Si la fumée envahi la pièce rampez au sol sous les fumées et couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir humide

Pour info : soixante-dix pour-cent des incendies meurtriers ont lieu la nuit. Les fumées toxiques, les gaz chauds qui se dégagent peuvent tuer en quelques minutes.

En cette période hivernale, et surtout si vous chauffez au bois, n'oubliez surtout pas **d'aérer régulièrement** les pièces de votre maison. Faites vérifier votre installation de chauffage et faites effectuer **un ramonage de vos conduits de cheminée**.

Durant le mois de novembre a eu lieu au Foyer du Sapeur, un cours de formation de secourisme enseigné par la protection civile de Bartenheim. Cette opération, parrainée par le Crédit Mutuel, a été organisée par la *commission des jeunes* du Conseil municipal et a regroupé de jeunes collégiens et lycéens ainsi que des adultes. Les cours d'une excellente pédagogie ont été suivis avec assiduité et passion. Tous les lauréats ont été couronnés de succès.

Je suis heureux d'avoir mis à disposition la salle de la Maison du Sapeur et avoir ainsi contribué à favoriser cette formation.

Dans le cadre de la prévention, j'aimerais également lancer un appel aux adultes pour le secours à personne.

Les techniques de secourisme basées sur la pratique, évoluent et sont à présent en vigueur. Dans ce domaine, les clés du succès du secours à personne sont rapidité et efficacité. Des cours de recyclages, des formations seraient les bienvenus pour beaucoup d'entre vous.

« Restez simples pour sauver des vies »

Dr. Francis Lévy Médecin Chef du SDIS68

Hier soir encore sur le CD 463, entre Muespach et Steinsoultz, non loin du dernier accident mortel, un jeune chauffeur a perdu le contrôle de sa voiture probablement à cause d'un excès de vitesse. Comme quoi on oublie très vite les mesures de sécurité et de prudence. Heureusement il n'y avait pas de blessé : juste des dégâts matériels. Prendre sa vie en main dans le réel représente le premier pas vers la réussite. Il appartient pourtant à chacun de puiser en soi, **la volonté d'agir, l'énergie de se dépasser** et la **ferveur de s'engager** dans un authentique **état d'esprit pompier** empreint **d'humilité** et de confiance pour le bien être de tous.

« Il n'est point de peine perdue et point d'inutile devoir. »

En cette fin d'année 2011, eh oui ! en voilà encore une de passée, au nom de tous les membres du Corps et de l'Amicale, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles, **un Joyeux NOËL** et formule pour tous de véritables désirs de **paix profonde, de sérénité, de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2012** à venir.

Le chef du C.I. de Muespach, Major Pascal Groell

Location du foyer du Sapeur
06 11 50 95 59 ou au 03 89 68 71 36

Digressions mathématiques

(Norbert Demiéville)

Références: Je me suis largement et librement inspiré d'articles relatifs au carré magique, à Dürer et sa gravure, etc. tous sur Internet et plus spécifiquement sur l'encyclopédie Wikipédia.

Il y a quelques jours, une nièce m'a fait parvenir par email une copie du tableau suivant :



Ce tableau est de fait une gravure sur cuivre d'Albrecht Dürer, peintre, graveur et mathématicien allemand (Nüremberg, 1471-1528).

L'intention de ma nièce était d'attirer mon attention sur le carré au-dessus de l'ange ; carré qui possède d'intéressantes propriétés ! Retranscrit, ce tableau se présente comme suit :

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

En mathématiques, il s'agit d'un **carré magique** d'ordre 4 est composé de 4^2 (16) nombres entiers généralement distincts. Ces nombres sont disposés de manière à ce que leurs sommes sur chaque rangée, sur chaque colonne et sur chaque diagonale principale soient égales, donnant ainsi la "constante magique" du carré. Ici, cette constante est de 34.

En y regardant de plus près, on se rend compte que le carré de Dürer est non seulement "magique" mais aussi "diabolique" (panmagique ou encore pandiagonal) en ce sens que la constante magique de 34 peut être trouvée de 86 manières différentes : lignes, colonnes, les deux diagonales principales, et 70 manières géométriques différentes. Par exemple, le carré peut être divisé en 4 petits carrés de constante magique 34. Les quatre coins ont aussi cette somme. Les quatre nombres centraux aussi. Les deux nombres dans le milieu de la ligne supérieure, plus les deux nombres dans le milieu de la ligne de base, et de la même façon sur les côtés. Et ainsi de suite. Dürer réussit également à faire figurer dans les deux cases centrales de la rangée du bas la date (1514) de son œuvre.

Exemples :

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

La somme de chaque rangée est 34 !

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

La somme de chaque colonne est 34 !

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

La somme des 4 coins est 34 !

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

Déplacez les champs et la somme est toujours 34 !

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

Déplacez les champs encore une fois et la somme est toujours 34 !

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

La somme des champs du milieu est 34 !

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

$5 + 9 + 8 + 12 = 34$

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

$3 + 2 + 15 + 14 = 34$

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

C'est toujours vrai pour les diagonales ...

16	3	2	13
5	10	11	8
9	6	7	12
4	15	14	1

et ainsi de suite : 34 !

Ce carré de Dürer n'est qu'un cas spécifique où $n=4$; il est aisé de généraliser pour n'importe quel n , qu'il soit pair ou impair. Cependant réaliser des carrés dont n est plus grand que **12** devient difficile.

Donc ma nièce a été bien inspirée de me faire prendre connaissance de ces carrés magiques dont les applications se retrouvent en psychologie, plans d'expériences biologiques, chimiques, agrochimiques, recherches de vaccins, etc.

Cependant, à regarder la gravure de Dürer, *Melencolia*, on ne peut être qu'interpellé par la complexité de l'œuvre et à ses multiples interprétations. Je donne ici seulement quelques éléments, charge à vous, si vous êtes intéressé, d'approfondir le sujet.

L'inventaire des éléments présents dans la gravure inclut une vingtaine d'articles, tous identifiables :

- un *ange* assis, tenant sur ses genoux un *livre*, avec un *compas* à la main ; une *bourse* et des *clés* pendent de sa ceinture ;
- à côté de lui, un *putto* assis sur une *roue de meunier* ;
- derrière eux, le coin d'une construction mal définie (*maison*, piédestal) avec, accrochés sur ses murs, un *sablier*, surmonté d'un *cadran solaire*, une *cloche*, une *balance* ; un *carré magique* est tracé et une *échelle* monte en arrière-plan ;
- devant l'ange et le putto, sur le sol, divers *outils*, un *creuset sur le feu*, une *sphère*, un *lévrier* et un *polyèdre* ;
- en arrière-plan, le paysage est formé par une *surface d'eau* et une partie du ciel où apparaissent un *arc-en-ciel*, ou une trajectoire elliptique, un corps céleste dont la nature exacte reste à déterminer, et un animal volant, *chauve-souris* ou gargouille, qui montre, sur la face interne de ses ailes une inscription comprenant un élément ornemental en forme de S et l'inscription "Melencolia I".

La représentation est en vue perspective, avec le côté droit encombré de détails tandis que le côté gauche apparaît plutôt vide.

La date de la gravure, 1514, qui figure aussi dans le carré magique, n'est probablement pas anodine et fournit peut-être l'une des clefs de l'œuvre. On a en effet avancé que Dürer aurait été membre d'une de ces nombreuses confréries d'hermétisme chrétien, ramifiées en un nombre indéterminé de sociétés secrètes, reliées aux Fidèles d'Amour dont Dante aurait fait partie, à la suite de la destruction de l'Ordre du Temple ; destruction qui se produisit, précisément en 1314, c'est-à-dire exactement 200 ans avant la date de réalisation de la gravure.

Si cette clef s'avérait exacte, ce qui est encore débattu aujourd'hui, la signification apocalyptique de la *Melencolia* s'en trouverait renforcée. Une telle signification semble en tout cas fortement prégnante dans l'œuvre qui nous représente un monde divin et angélique dans une posture *d'attente*, jusqu'à ce que la clochette au-dessus du carré magique ne retentisse... ou que le sablier ne soit totalement épuisé, ce qui ne se produira qu'à la fin des temps, c'est-à-dire au moment limite et intemporel représenté par la *quadrature du cercle*, défini par le polyèdre inscrit dans un cercle.

Calendrier des Fêtes et Manifestations en 2012

Mois	Dates	Manifestations	Lieux
JANVIER	Dimanche 15	Réception du Nouvel An de la Municipalité	Salle Polyvalente Muespach
	Samedi 21 & Dimanche 22	Sortie récréative de la Batterie-Fanfare	
	Samedi 28	AG du Corps et de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	Maison du Sapeur Muespach
FEVRIER	Mercredi 01	Don de sang	Salle Polyvalente Muespach
	Samedi 11	Vente de cartes de membres des Donneurs de Sang	Village
	Dimanche 26	Repas « Carpes frites » des Sapeurs Pompiers	Maison du Sapeur Muespach
MARS	Vendredi 23	Assemblée générale de l'Association des Arboriculteurs du Haut-Sundgau	Salle Polyvalente Muespach
	Samedi 31	Opération Haut-Rhin Propre	Village et alentours
AVRIL	Dimanche 01	Friture de carpes FC Muespach	Salle Polyvalente Muespach Ht
	Vendredi 07	Chasse aux œufs	Alentours écoles
	Dimanche 15	Vente de cartes de soutien pour la Batterie-Fanfare	Village
	Vendredi 21	AG de l'Amicale des Donneurs de Sang	Salle Polyvalente Muespach
	Mercredi 25	Don de sang	Salle Polyvalente Muespach Ht
MAI	Dimanche 06	Randonnée pédestre de l'Amicale des Donneurs de Sang	Départ Salle Polyvalente Muespach
	Dimanche 27	Expo-bourse de véhicules anciens et miniatures	Place des écoles Muespach
JUIN	Dimanche 03	Tournoi de pétanque	Plateau sportif rue de la Gare
	Dimanche 17	Concert Liberamus (Chorales de Muespach et Bettlach-Linsdorf)	Eglise St-Blaise à St-Blaise
JUILLET	Dimanche 01	Excursion de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	
	Samedi 14	Cérémonie de la Fête Nationale	Monument aux Morts et Salle Polyvalente Muespach
	Samedi 14	Soirée tricolore de l'Amicale des Donneurs de Sang	Salle Polyvalente Muespach
AOÛT	Vendredi 03	Don de sang	Salle Polyvalente Muespach
	Dimanche 19	Marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	Rue de la Gare Muespach
OCTOBRE	Dimanche 14	Portes ouvertes du Club « Sans-Souci »	Foyer de la Gare Muespach
	Vendredi 19	Assemblée ordinaire de l'Association des Arboriculteurs du Haut-Sundgau	Salle Polyvalente Muespach
	Dimanche 21	Repas d'automne de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	Maison du Sapeur Muespach
	Vendredi 26	Don de sang	Salle Polyvalente Muespach Ht
NOVEMBRE	Dimanche 04	Vente des calendriers des Sapeurs Pompiers	Village
	Dimanche 11	Friture de carpes FC Muespach	Salle Polyvalente Muespach Ht
	Samedi 24	Collecte Banque Alimentaire	Mairie Muespach
DECEMBRE	Samedi 08	Soirée Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers	Maison du Sapeur
	Mardi 11	Repas de Noël du Club « Sans-Souci »	Foyer de la Gare Muespach

Décoration florale devant l'église



Les élèves de la classe numérique



Repas de Noël des «retraités»



Réfection des marquages au sol



La nouvelle rue de la Gare



La nouvelle plateforme sportive